

Discours de Laure LECHATELLIER

Vice-présidente de la région Ile-de-France

En charge de l'Action sociale, de la Santé, des Formations sanitaires et sociales et du Handicap

CAP'Loisirs Sportifs

Base régionale de plein air et de loisirs « Le Port aux Cerises »

Draveil, le mardi 1er juillet 2014

Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion,
Monsieur le Directeur général adjoint de l'Union nationale des centres sportifs de plein Air,
Mesdames et Messieurs les représentants des fédérations handisport et sport adapté,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de nous accueillir à l'occasion de cet événement annuel du programme **CAP'LOISIRS SPORTIFS** organisé par l'UPCA et les fédérations handisport et sport adapté dans cette magnifique base de loisirs du **Port aux Cerises**.

Vous le savez, la région **Ile-de-France a été pionnière en termes de soutien à CAP'LOISIRS SPORTIFS en 2012**. Quatre nouvelles régions nous rejoignent cette année. Il s'agit des régions Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, PACA et Aquitaine. Nous ne pouvons qu'être fiers de voir cette initiative essaimer.

CAP'LOISIRS SPORTIFS est un bel outil pour aller à la rencontre des personnes en situation de handicap, sur leur lieu de vie, pour leur proposer des séances sportives en espaces mobiles. Ce projet repousse les frontières de l'**accessibilité** pour toutes et tous.

Ce projet, ses réalisations, figurent parmi les **actions exemplaires** que la Région Ile-de-France souhaite promouvoir au titre de sa politique sociale, une politique volontariste encore renforcée en 2014 par l'adoption à l'unanimité d'un « **Agenda 22 régional** », c'est-à-dire d'un plan régional pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Depuis 1999, la question du handicap est une **priorité régionale**, un souci de tous les instants. Avec l'explosion des maladies chroniques et le vieillissement de la population, la question de l'accessibilité n'est plus seulement celle des personnes en situation de handicap. Nous pouvons toutes et tous connaître un handicap ou une baisse de nos capacités fonctionnelles, sensorielles ou psychiques, provisoires ou définitives. L'**accessibilité universelle** est donc une question de justice, au bénéfice de toutes et tous.

Dans ce domaine comme dans la lutte contre toutes les discriminations, la Région a fait le choix d'accompagner ce **changement de regard** qui s'opère depuis quelques années vers une **société inclusive**, respectueuse de l'identité de chacune et chacun, engagée contre toute forme d'exclusion.

A ce titre, ce qui vaut pour les lycées, les transports en commun ou l'emploi vaut également pour l'accès aux loisirs, aux animations nature, au sport.

Sur ma délégation Handicap, la Région soutient des associations comme « Espaces » ou « Escapade Liberté Mobilité ». Sur la délégation de mon collègue Francis PARNY, en charge des Sports et Loisirs, la Région mène une politique volontariste de mise en accessibilité des **bases régionales de plein air et de loisirs** et de leurs activités. Notre objectif, c'est l'accessibilité universelle tout handicap.

La visite de ce matin permet de rendre concrètes les décisions que nous prenons au conseil régional. Je remercie donc l'ensemble des structures pour leurs interventions au cours de cette matinée.

Il ne me reste donc qu'à souhaiter le meilleur à cette belle initiative, porteuse de sens.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi.